

A'LIENOR

Société par actions simplifiée au capital de 167.446.440 euros
Siège social : 35 rue du Valentin à Serres-Castet (64121) | 491 529 855 R.C.S. PAU

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIME DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 25 FEVRIER 2025

La société Eiffage,

Société anonyme au capital de 392 000 000 euros, dont le siège social est à Eiffage, 3/7 place de l'Europe, 78140 Vélizy Villacoublay, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 709 802 094, Représentée par Xavier Ombrédanne, dûment mandaté à cet effet,

Agissant en qualité d'associé unique, ci-après dénommée « l'Associé Unique », de la société A'liénor, ci-après la « Société », Société par actions simplifiée au capital de 167.446.440 euros, dont le siège social est sis 35 rue du Valentin à Serres-Castet (64121), immatriculée au RCS de Pau sous le n° 491 529 855,

A pris les décisions suivantes :

1. Nomination de Camille Bonenfant-Jeanneney en qualité de Présidente en remplacement de Guillaume Hérent
2. Nomination de Guillaume Hérent en qualité de membre du Comité de Direction en remplacement de Philippe Nourry
3. Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE RESOLUTION

Nomination de Camille Bonenfant-Jeanneney en qualité de Présidente en remplacement de Guillaume Hérent

L'Associé unique prend acte de la démission de Guillaume Hérent de son mandat de Président qui prend effet à compter de ce jour.

L'Associé unique remercie chaleureusement Guillaume Hérent pour son action en faveur d'A'liénor, à la fois en tant que membre du Comité de Direction puis comme Président.

Il décide de nommer Camille Bonenfant-Jeanneney demeurant 36 rue du Docteur Schmitt (21850) Saint Apollinaire, en qualité de Présidente, pour une durée allant jusqu'à l'issue de la décision de l'associé unique appelé à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Madame Camille Bonenfant-Jeanneney remercie l'Associé unique de la confiance qu'il lui témoigne et déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y opposait.

DEUXIEME RESOLUTION

Nomination de Guillaume Hérent qualité de membre du Comité de Direction en remplacement de Philippe Nourry

L'Associé unique prenant acte de la démission de Philippe Nourry qui prend effet à compter de ce jour, décide de nommer Guillaume Hérent demeurant 36 rue du Docteur Schmitt (21850) Saint Apollinaire en qualité de membre du Comité de Direction pour une durée allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Associé unique remercie Philippe Nourry pour son action en faveur d'A'liénor, à la fois en tant que membre du Comité de Direction puis comme Président.

Guillaume Hérent déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y opposait.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

Xavier Ombrédanne
Pour Eiffage